

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 16 AOUT 2018

**portant nomination à une commission territoriale d'inscription
et à une chambre territoriale de discipline**

NOR : JUSC1819913A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 à L. 822-7, L. 938-1, R. 822-35 et R. 938-1 du code de commerce dans leur rédaction issue de la loi n°2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Nouméa et du Procureur Général près cette Cour, en date du 25 juin 2018 ;

Vu l'arrêté portant nomination à une commission territoriale d'inscription et à une chambre territoriale de discipline du 21 juin 2017 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de NOUMEA :

En qualité de représentants du ministre chargé de l'économie,

M. Yves-Marie GODEFROY, directeur des Finances publiques, titulaire, en remplacement de M. Pascal COEVOET, pour la durée du mandat restant à courir,

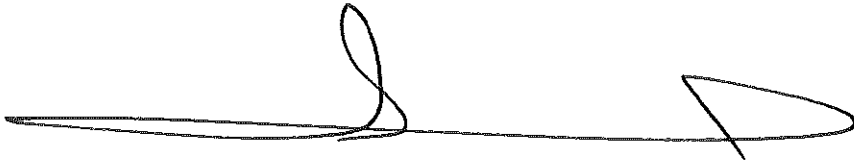
Mme Nathalie BOREL, directrice adjointe des Finances publiques, suppléante, en remplacement de M. Xavier HUMBERT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait, le **16 AOUT 2010**

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a loop at the end and a small flourish above it.

T. ANDRIEU